



HANGEST INFO

NUMÉRO 26



JUILLET 2018

Mairie
3 rue de l'Eglise
80 134 Hangest en Santerre

tel 03.22.94.30.03
fax 03.22.94.92.62

mairie.hangest-en-santerre@wanadoo.fr

www.hangestensanterre.fr

Horaires de la mairie

Lundi : 16h00—18h00
Mardi : 10h00—12h00
Jeudi : 10h00—12h00 et 16h00—18h00
Vendredi : 10h00—12h00
Samedi : 8h30—11h30

HORAIRES MODIFIES

DU 16 JUILLET AU 25 AOUT 2018

Lundi : 10h00—12h00
Mardi : 10h00—12h00
Jeudi : 16h00—18h00
Samedi : 9h00—11h00

Résumé des conseils	P.2-3
Vivre en collectivité	P.4
La CCALN	P.5
Les Alouettes	P.6
Cadre de vie, la nouvelle mairie	P.7
Animations	P.8-9
Hangest en photos	P.10
Familles Rurales	P.11
Périscolaire	P.12
Ecole	P.13
Associations	P.14-15
Etat civil, nouveau à Hangest	P.16

Le mot du maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
chers administrés.

Le premier semestre voit la concrétisation de nos projets, à savoir :

- La première tranche des travaux du lotissement est achevée (retardés par les fouilles et les intempéries), nous devons maintenant intensifier notre communication pour la vente des parcelles au nombre de 11.
- Les travaux de construction de la Nouvelle Mairie débuteront le 4 septembre, les marchés et ordres de services ont été signés avec les entreprises le 6 juillet.

Bonne nouvelle : l'Etat nous a octroyé une subvention au titre de la DETR d'un montant de 133 243 € ainsi qu'une subvention au titre des amendes de police d'un montant de 8 153 €.

De plus, un dossier qui était en attente depuis 2015, va se réaliser vers octobre. Il s'agit de remplacer la couverture du bâtiment place du jeu de paume qui abrite les ateliers communaux ainsi que le centre de secours du SDIS. Ces travaux seront financés par le SDIS pour un montant de 75 836 € TTC et par la commune à hauteur de 49 264 € TTC (estimation).

Enfin, lors du second semestre de cette année, une étude de faisabilité sera réalisée pour les aménagements de la voirie rue d'Arvillers avec le concours des services de la CCALN dans le cadre du marché à bon de commande auquel nous adhérons.

Tous ces projets sont possibles, ou mis en perspective, en raison de la bonne santé financière de la commune et d'un emprunt de 350 000 € sur 15 ans (mairie + travaux couverture).

Quelques mots sur l'intercommunalité, cela fait 18 mois que la fusion est effective. Après une année 2017 compliquée en raison de l'héritage d'une mauvaise gestion de l'ex CC Val de Noye, 2018 connaît un apaisement au niveau du budget grâce à des mesures importantes prises dans le fonctionnement et les investissements (abandon des dossiers non financés et non prioritaires). L'harmonisation des services à la population se met en place, mesure qui allégera sensiblement les finances de la Commune.

Madame, Monsieur, chers administrés, il me reste à vous souhaiter au nom des élus, d'excellentes vacances.
A très bientôt.
Cordialement,

Le maire,
J.HENNEBERT



RÉSUMÉ DES CONSEILS

NUMÉRO 26

RÉSUMÉS DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES LORS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 12 décembre 2017 :

Délibération pour instituer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise, Engagement Professionnel du personnel avec application au 1er janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide de rénover et de réaménager la Bibliothèque dans le but d'offrir les services d'une Médiathèque. Le coût des travaux s'élève à 4 154,78 € TTC.

Dans le cadre des « mercredis animés », il est décidé d'organiser un déplacement à Nausicaa, à Boulogne sur Mer. Une participation de 10€ sera demandée par enfant.

La société VALECO étudie la possibilité d'une extension du Parc Eolien existant « les champs perdus » et propose à la commune des mesures d'accompagnement représentant une enveloppe financière de 270 000 € maximum pour 6 éoliennes.

Le Conseil Municipal décide de retenir :

- Les travaux de réfection de voirie avec mise en sécurité, la réfection des trottoirs et cheminement pour les piétons avec un aménagement paysager. La rue qui bénéficiera de ces travaux sera la rue de Plessier.

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la convention avec la ville de Moreuil pour la mise à disposition du service commun pour traiter les dossiers d'urbanisme de la commune avec une participation financière.

Les élus décident de continuer à protéger les chemins engazonnés du tour de ville par la pose de deux barrières sur le chemin reliant la route de Plessier à la rue de Pierrepont.

Le 23 janvier 2018 :

Le Conseil Municipal délibère pour reporter au BP 2018, le solde des investissements réalisés en 2017 pour un total de 10 220,74 € TTC. Il vote une avance pour les premiers investissements à prévoir en 2018 soit : 32 088,72 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve les modifications statutaires de la CCALN.

L'Ecole d'Hangest organise un voyage de 3 jours aux Châteaux de la Loire du 14 au 16 mars 2018 et sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle afin de clore son budget prévisionnel de 4 944 €. Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 800 €, ce qui permettra de limiter la participation par élève à 50 €.

La Société VALECO donne une suite favorable aux mesures d'accompagnement que nous avons proposées.

Les élus donnent un avis favorable à la Croix Rouge pour installer un nouveau container de récupération de textile qui sera installé sur la plateforme rue d'Enfer.

Le 8 février 2018 :

Construction de la nouvelle mairie :

Après l'appel d'offre et l'analyse financière des différents lots, le choix des entreprises a été fait. La délibération sera prise après avoir reçu l'accusé de réception des services de l'Etat, nous confirmant que le dossier de subvention au titre de la DETR sera déclaré complet. En conséquence, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le coût total du projet s'élève à 544 871 € Hors Taxe soit 653 845 € TTC. La subvention de l'Etat devrait représenter 30% du coût estimatif des travaux éligibles hors taxes et honoraires d'architecte qui s'élève à 444 143€ hors taxes soit une subvention espérée de 133 243€.

La plan de financement de ce projet s'établit comme suit :

- Coût total du projet : 544 871 € HT

TVA : 108 974 €

Total : 653 845 € TTC

Emprunt de 300 000 €

Remboursement d'une partie de TVA : environ 74 000 €

Subvention espérée DETR : 133 243 €

Soit un reste à charge pour la commune de 146 602 € à répartir sur les budgets primitifs 2018 et 2019.

Pour l'emprunt, Monsieur le Maire informe les élus qu'il est en négociation avec deux banques ; le Crédit Agricole et la Banque Postale.

Le 13 mars 2018 :

Débat d'orientation budgétaire pour la préparation du budget primitif 2018 : le conseil municipal décide d'inscrire les investissements susceptibles d'être réalisés en 2018 (hors budget annexe du lotissement).

- FDE 80 : 4 588,70 € TTC pour la troisième phase de rénovation de l'éclairage public et la mise aux normes des armoires.

- STAG : 7 869,44 € TTC pour la construction du passage piétons devant la maison médicale, signalétique et divers travaux de voirie.

- 900 € TTC + 900 € TTC pour l'achat de barrières pour les chemins du tour de ville.

- ELABOR : 10 083 € TTC solde pour l'étude sur le cimetière.

- ARD : 5 598,94 € TTC pour la mise aux normes incendie pour la sécurité des bâtiments communaux.

- Autres achats divers pour un montant de 12 870 € TTC.

- Réfection de la toiture du bâtiment technique : participation de 60 000 €.

- Nouvelle mairie : inscription d'une enveloppe de 120 000 € pour 2018.

Le conseil municipal choisit la Banque Postale pour l'emprunt concernant les travaux de construction de la nouvelle mairie, offre la moins disante selon :

- 300 000 € pour la mairie + 50 000 € pour la toiture du bâtiment technique, partie commune soit un financement demandé de 350 000 € avec un remboursement trimestriel sur 15 ans au taux de 1,35% (coût du crédit : 36 316,95 € + 350 € de frais de dossier). Le remboursement annuel s'élève à 27 782,70 €.



RÉSUMÉ DES CONSEILS

NUMÉRO 26

Suite du 13 mars 2018 :

Afin de sécuriser la propriété de Mr et Mme Lemaire qui jouxte le terrain communal où sera édifiée la nouvelle mairie, le conseil municipal décide de poser une clôture et après appel d'offre retient la proposition de la Sté SCHERPEREEL pour un coût de 2 574 € TTC.

La commune renouvelle pour un an la convention avec Mr Stéphane DAMAY pour déposer sur la plateforme, chemin de Pierrepont, les déchets verts des habitants de la commune (tontes et petits branchages éventuellement). En échange des services rendus, la commune prendra en charge six remorques de compost.

La commune renouvelle son adhésion à l'association des villes et villages fleuris pour 2018 pour un coût de 175 €.

En raison de l'extension de la Mission de la Société MPI, assistant au maître d'ouvrage pour la construction de la mairie, Monsieur le Maire demande aux élus d'ajouter la tranche conditionnelle 2 pour un coût de 3 900 € TTC.

Suite à la rencontre avec Mr VIGNES, percepteur à Moreuil, il est conseillé à la commune de contracter un prêt relais, plutôt qu'une ligne de trésorerie pour financer une partie des travaux au lotissement « Les Alouettes ». Ce financement est prévu sur 36 mois, Monsieur le Maire a de nouveau contacté le Crédit Agricole qui avait fait l'offre pour la ligne de trésorerie afin d'obtenir ce prêt relais soit : 200 000 € sur 36 mois, échéance trimestrielle. Frais de dossier 400 €. Les élus acceptent cette offre à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'acquiescer auprès de la société DISTRI FÊTES des décorations de Noël pour un montant de 3 145,08 € TTC.

La société VALECO en plus des aménagements prévus initialement (rue de Plessier) propose de financer également les mesures paysagères afin d'agrémenter le tour de ville en sa partie sud par des plantations d'arbustes. Le conseil municipal accepte ce projet.

Le 10 avril 2018 :

Budget 2018 : voir document ci contre

Vote des subventions aux associations et organismes : le conseil municipal décide de maintenir la subvention de base à 150 € et 250 € pour l'organisation d'une activité dans l'année. Les associations bénéficiaires : Amicale des Sapeurs Pompiers, ACPG-CATM, Société de Chasse, le Club de Balle à la Main, le Club des Aînés, le Club de Gymnastique, les Amis de l'Ecole. D'autre part, la coopérative scolaire touchera 950 €, le club de Football 650 €, le CAUE 100 €, Familles Rurales 7 500 €, l'Association des Maires de France 263, 97 €.

Choix des entreprises pour la construction de la nouvelle mairie :

Budget initial prévu 386 742 € HT

Total des offres retenues après négociation et choix des options : 404 323 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces offres et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés.

Après les travaux de rénovation du Mille Club (extérieur et intérieur), il est décidé de changer les rideaux pour un coût de 1 323 € TTC, offre la moins disante par la société MARIK DECO à Villers Bretonneux.

Comme les années précédentes, le conseil retient la Sté WAGNON de Roubaix, distributeur exclusif de RUGGIERI pour le feu d'Artifice du 13 juillet pour un coût de 3 810 € TTC (identique à 2017). D'autre part, Monsieur le Maire propose aux élus de programmer exceptionnellement pour la commémoration du 11 novembre 2018 en l'honneur du centenaire de la guerre 1914/1918 : un feu d'artifice bleu, blanc et rouge pour un coût de 1 900 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces deux propositions.

Afin de faciliter l'accès en toute sécurité du commerce rue de Plessier et en accord avec le propriétaire de la maison située n°7, l'adjoint à la voirie propose de construire deux places de parking supplémentaires et de réaménager l'ancien parking pour un coût de 5 136,72 € TTC. Les élus acceptent à l'unanimité.

Le conseil municipal a décidé lors d'une précédente réunion, de donner le nom de Marina et Dominique FERON au stade de Football pour leur bénévolat durant 40 ans. Afin de matérialiser ce qui précède un devis a été demandé à la Sté DUBOSQUELLE pour une plaque en granite noire fin avec gravure des logos en couleur pour un coût de 1 695 € TTC. Les élus acceptent ce devis.

Le 22 mai 2018 :

Après appel d'offre, la commune a retenu la société d'assurance SMACL pour assurer les dommages ouvrages pendant la durée des travaux pour la construction de la mairie (12 mois). Coût de l'offre la moins disante : 6 960,93 € TTC.

Le conseil municipal décide de demander une subvention au titre des amendes de police concernant la création de 5 places de parking à proximité de la future mairie représentant un coût de 32 611 € TTC (subvention attendue de 30% de 27 176 € HT).

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs périscolaires 2017/2018 pour l'année scolaire 2018/2019 (voir page numéro 13).

Le conseil municipal se prononce favorablement pour le transfert du personnel communal occupant la fonction d'ATSEM vers la communauté de communes (CCALN) à compter du 1er septembre 2018. Sont concernées : Nelly LASSIETTE et Stéphanie DECAUX. Cette disposition est prise suite à la fusion des intercommunalités au 1er janvier 2017.

Le conseil municipal vote comme chaque année une subvention à Familles Rurales pour l'organisation de l'ALSH de juillet-août 2017 soit 3 212 € et d'ajouter 4 000 € afin de compenser à 50% la suppression en 2018 de la subvention de l'ex CCALM.

Mr Johann MERCIER est nommé coordinateur communal pour le recensement de la population prévu du 17 janvier 2019 au 16 février 2019.

Dans le cadre des « mercredis animés », une sortie au parc Astérix est organisée par la commune pour les enfants de l'école le mercredi 27 juin. Une participation financière de 10 € est demandée à chaque enfant.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE DE LA COMMUNE
WWW.HANGESTENSANTERRE.FR



VIVRE EN COLLECTIVITÉ

NUMÉRO 26

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) doivent impérativement se faire recenser en Mairie dans un délai de 3 mois suivant leur 16e anniversaire, en se présentant munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Il leur sera remis une attestation de recensement nécessaire à la constitution des dossiers de concours soumis au contrôle de l'autorité publique (brevet, permis de conduire, baccalauréat)

NUISANCES SONORES

Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage ou toutes autres nuisances sonores qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ne sont pas autorisés en dehors des horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

LE FRELON ASIATIQUE

Détectés dans le département de la Somme courant 2014-2015, les frelons asiatiques continuent de proliférer. Cette espèce représente un risque en terme de sécurité publique et un danger pour l'environnement. Elle est classée dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille domestique. La préfecture a mis en place un protocole d'action pour identifier les nids :

En cas de suspicion d'une présence de frelons asiatiques ou d'un nid, il convient d'appeler le service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture au numéro suivant :



03.22.97.80.80
(ouvert 7j/7, 24h/24)

Et par mail uniquement à l'adresse suivante :
pref-defense-protection-civile@somme.gouv.fr

En cas d'urgence, composez le 18.

NOS AMIS LES BÊTES



« Les déjections canines sont autorisées dans les seuls lieux caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ce cas précité, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public. »

Il est rappelé :

68€ d'amende pour les déjections canines non ramassées par leur propriétaire. Jusqu'à 450€ en cas de récidive.
Jusqu'à 450€ d'amende pour tapage diurne ou nocturne en cas d'aboiement incessant de l'animal.

PROBLÈMES DE VOISINAGE

En cas de litige avec votre voisin, et, si les démarches amiables n'aboutissent pas, vous devez lui faire part de vos observations par écrit (en recommandé avec accusé de réception). Si votre voisin ne répond pas à votre requête, vous pouvez faire intervenir et rencontrer le conciliateur de justice.

Mr BREMENT Alain

Permanence à la Mairie de Moreuil l'avant dernier mardi de chaque mois (03-22-35-33-33)



STATIONNEMENT

Des places de parking sont prévues pour les propriétaires de véhicules n'ayant pas de garage.

Il est demandé de bien vouloir utiliser ces places à bon escient afin de ne pas provoquer d'accident.

Rappel des lois sur le stationnement gênant :

Stationnement gênant (sur passage piétons, trottoirs, places réservées aux handicapés, pistes cyclables...) : de 135 à 750€ d'amende prévu et possibilité d'immobilisation ou déplacement du véhicule en fourrière à vos frais. A noter que même un stationnement sur le trottoir devant son garage n'est pas autorisé.

Stationnement plus de 7 jours : 35 à 150€ d'amende et possibilité d'immobilisation ou déplacement du véhicule en fourrière à vos frais



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Tout nouvel habitant de nationalité française, domicilié ou résident dans la commune, majeur au 28 février 2019 est invité à s'inscrire sur la liste électorale de même que les ressortissants de l'Union Européenne remplissant les mêmes conditions.

Vous pouvez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture, dès à présent et avant le 31 décembre 2018, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



URBANISME : DÉCLARATION DE TRAVAUX ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Il a été constaté que certains d'entre vous auraient omis de déclarer des travaux sur leur habitation (extension, aménagement des combles avec pose de vélux) mais également aménagement de locaux sans avoir déclaré le changement de destination.

Nous vous conseillons de bien vouloir régulariser votre situation auprès de la mairie avant constat de l'infraction qui pourrait générer des pénalités ou autres décisions des services de l'Etat.



LA CCALN

NUMÉRO 26

CONCOURS PHOTO

Vous êtes photographe amateur ? Vous pouvez participer à l'édition 2018 du concours photos organisé par la CCALN sur les sujets suivants : paysage, sujet libre, patrimoine de la reconstruction.

Vos clichés sont à adresser au plus tard le vendredi 17 août 2018 à cette adresse :

communication@avrelucenoye.fr

Le règlement ainsi que la fiche d'inscription sont disponibles en lien ci-dessous sur le www.avrelucenoye.fr

BONNE CHANCE À TOUS !



THÉÂTRE AMATEUR

Vous souhaitez vous initier au théâtre, l'atelier théâtre amateur de la communauté de communes organise deux réunions d'informations.

A Ailly-sur-Noye, le mercredi 12 septembre de 18h à 20h à la salle des fêtes.

A Moreuil, le jeudi 13 septembre de 18h à 20h à la salle Antoine Vitez

COMPOST ET VOUS



Vous souhaitez traiter vos déchets verts et produire un engrais naturel ?

La CCALN vous y aide et propose des composteurs au prix attractif de 22 euros

Contactez- nous au
03.22.09.75.32

UN ÉTÉ AU CINÉMA

L'Office de Tourisme Avre Luce Noye vous propose de voir un incontournable blockbuster de Marvel

CIVIL WAR

Le concept ? Un cinéma en plein air à la tombée de la nuit.

Mercredi 15 août sur la place du Quesnel.

Profitez-en, c'est GRATUIT !



L'ÉTÉ S'INSTALLE À ALMÉO

Venez profiter des activités aquatiques ainsi que d'un espace bien-être doté d'un hammam et de saunas refaits à neuf.

Des activités variées

Stage intensif d'apprentissage de la natation de 5 séances de 45mn par jour. Stage à la semaine, pour les enfants à partir de 6 ans.

Leçon individuelle de natation enfant et adulte pour apprendre à nager ou se perfectionner

Séances d'aquagym : aqua bike, aqua training et aqua sculpt tout au long de la semaine, pour tous les niveaux, midi et soir.

Séances de zumba et de fitness en salle ou en plein air

Le ventrigrès, sport officiel de l'été

Avec cette animation gonflable, présente dans votre centre aquatique, l'amusement est garanti ! chacun pourra se mettre au défi de glisser sur une piste gonflable arrosée d'eau ! qui glissera le plus loin ? c'est très fun et très sympa !

Des activités extérieures gratuites et en libre accès sont proposées tout l'été. Badminton, tennis de table, molkky, ... vous permettront de passer de superbes après-midi à Alméo.

Une structure gonflable sera à disposition les mois d'été.

N'oubliez pas de préparer votre rentrée. Les plannings de l'école de natation, activités fitness et aquagym sont disponibles à l'accueil. Les horaires de la période scolaire s'appliqueront à compter du lundi 3 septembre.



A noter ! Les 14 juillet et 15 août, jours fériés, Alméo est ouvert de 10h à 13h et de 14h à 18h ... les activités sportives ne sont pas assurées sauf le stage de natation pour enfants.

Un site internet pour une information complète

La Communauté de Communes Avre Luce Noye a un site internet opérationnel depuis quelques semaines :

www.avrelucenoye.fr

Communauté
de Communes

Avre Luce Noye

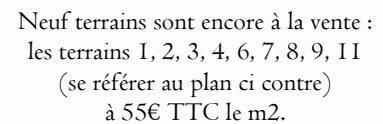
144 rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL
03.22.09.75.32
secretariat@avrelucenoye.fr



NUMÉRO 26

A photograph showing a paved road that curves from the foreground towards the middle ground. The road is bordered by a gravel shoulder on the left. The surrounding landscape is flat and appears to be a mix of grass and bare earth. In the background, there are several houses with red roofs and a few trees. Further back, several wind turbines are visible against a sky filled with large, white, fluffy clouds. The overall scene suggests a coastal or rural area.

Pourquoi appeler ce nouveau lotissement « les Alouettes » ? La réponse est simple : il y a plusieurs, décennies, un café était installé à cet endroit, ce café s'appelait... Le café des Alouettes ! De plus, avant d'avoir ces plans de route, un chemin menait au village voisin, le Plessier Rozainvillers. Arrivé au bout de ce chemin, nous nous trouvions sur la rue, encore appelée aujourd'hui, rue des Alouettes.



Lot 1 : 835 m2
Lot 2 : 819 m2
Lot 3 : 807 m2
Lot 4 : 794 m2
Lot 6 : 566 m2
Lot 7 : 806 m2
Lot 8 : 867 m2
Lot 9 : 1000 m2
Lot 11 : 585 m2

Pour plus d'informations, contacter la mairie au
03.22.94.30.03





CADRE DE VIE

NUMÉRO 26



Les travaux de rénovations de la médiathèque entamés en décembre se sont terminés en janvier et la qualité de service est maintenant optimale. Vous pouvez emprunter gratuitement des ouvrages divers pour petits et grands. Un espace a été prévu pour les adolescents avec un large choix. Un ordinateur est à disposition pour toutes les démarches administratives, un conseiller vous aidera. La médiathèque est ouverte 1 samedi matin par mois (8h45 - 11h45). Ouverture le mardi de 16h30 à 19h30 pendant les vacances scolaires.



Un passage pour piétons a été ajouté devant la maison médicale, rue du Quesnel.



En raison d'un manque évident de places de parking, des travaux pour en ajouter ont été réalisés devant la boucherie, rue de Plessier. 7 places sont maintenant réservées pour vos voitures à cet endroit. La rue est plus sûre car moins de voiture stationneront sur le trottoir, forçant les piétons à marcher sur la route dans ce virage à la visibilité réduite.



ANIMATIONS

FÊTE DU VILLAGE LES 2 ET 3 JUIN



A l'occasion de la fête du village, les pompiers ont effectué une manœuvre ce dimanche 3 juin matin au centre de secours du village. Une démonstration sous le commandement de l'Adjudant Chef Rodrigue MAZINGUE devant un public de tous âges. Nous avons pu les découvrir s'exercer pendant une demie heure au secours d'une personne retrouvée dans un incendie, simulé par de la fumée dans le centre de secours. Nous avons suivi les étapes d'intervention des pompiers : arrivée sur les lieux, mise en place des équipes, entrée des soldats du feu dans l'incendie, secours à la victime retrouvée, extinction de feu et départ des équipes. Cette manœuvre a été suivie d'ateliers proposés au public. Chacun pouvait se mettre dans la peau d'un pompier: enfiler la tenue FI (tenue incendie) avec le casque et les bouteilles d'air, une visite de la caserne était possible avec montée dans les différents camions ainsi qu'un atelier pour apprendre à faire les massages cardiaques sur un mannequin.



Un des nombreux manèges présent sur la fête.
Amusement garanti !



L'association de la balle à la main nous a offert un beau match de démonstration lors de la réderie.



La réderie a attiré plus de 130 rédeux sous un beau soleil en entourant les manèges pour les petits et grands. Vous étiez nombreux à vous retrouver à la buvette tenue par les Amis de l'Ecole et à vous restaurer grâce à l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

LE CLUB DES AÎNÉS



La soirée cabaret du 7 avril à la salle des fêtes.

Un cochon de lait le 26 juin.



Les 25 et 26 avril, le club a organisé un voyage en Hollande.



ANIMATIONS

NUMÉRO 26



Le vendredi 15 juin a eu lieu une représentation gratuite devant 80 personnes du théâtre picard « El Muche » à la salle des fêtes. « *Lalie et Philogomme, un couple de modestes paysans d'un petit village de la Somme, reviennent d'une brève évacuation après le début de la guerre en 1914. Ils trouvent leur maison dont ils avaient confié la garde à Norine, leur vieille voisine, qui avait préféré rester chez elle. La maison est intacte mais vont-ils retrouver leurs économies que Philogomme avait pris soin de « mucher » avant de partir ?* »



La remise des livres pour les enfants de l'école primaire s'est déroulée le vendredi 29 juin à la salle des fêtes. Nous souhaitons une bonne continuation et plein de réussite pour la suite de leurs études aux élèves de CM2 qui partent pour le collège dès septembre.



La Commune et l'amicale des Sapeurs Pompiers (accompagnées par l'association des Amis de l'Ecole) ont coorganisé les festivités de la soirée du 13 juillet afin de proposer une soirée jeux traditionnels, repas champêtre, retraite aux flambeaux et feu d'artifice (voir photo ci-contre). S'en est suivi un bal jusque 1h30 du matin.

Le lendemain, la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée au Monument aux Morts de la commune avant de finaliser cette journée par un moment de partage autour du vin d'honneur, à la salle des fêtes, organisé par la Commune.

A VENIR

9 JUILLET - 10 AOUT

ALSH

Familles Rurales

Ecole

27 - 31 AOUT

ALSH

Familles Rurales

Salle des fêtes

3 SEPTEMBRE

Rentrée des classes

Ecole

21 OCTOBRE

Repas des aînés

La commune

Salle des fêtes

11 NOVEMBRE

Cérémonie

La commune

Monument aux Morts

5 DÉCEMBRE

Cérémonie

Commune
ACPG-CAPM

Monument aux Morts

22 SEPTEMBRE

Journée omnisports

Le club de marche
Les Coureurs
Hangestoïis

Place du village

22 - 31 OCTOBRE

ALSH

Familles Rurales

Salle des fêtes

15 NOVEMBRE

Beaujolais nouveau

Les Amis de l'Ecole

Salle des fêtes

9 DÉCEMBRE

Arbre de Noël

La commune

Salle des fêtes

31 OCTOBRE

Défilé Halloween

Les Amis de l'Ecole

Hangest en Santerre

18 NOVEMBRE

Loto quine

Le club des Aînés

Salle des fêtes

11 ET 12 DÉCEMBRE

Distribution du colis
aux aînés

La commune

A domicile

*Agenda!*



HANGEST EN PHOTOS

NUMÉRO 26



La commune d'Hangest en Santerre est inscrite au concours départemental et régional des villes et villages fleuris ainsi qu'au concours départemental des maisons fleuries.

Si vous êtes intéressés par ce concours, nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour embellir votre devanture.

La Mairie.





FAMILLES RURALES

NUMÉRO 26

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE FAMILLES RURALES HANGEST EN SANTERRE
SUR FACEBOOK À L'ADRESSE :

[HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/FRHANGEST/](https://www.facebook.com/FRHANGEST/)

LES VACANCES DE FÉVRIER

Une sortie au Parkafun, la magie de Disney et un thème hivernal avec création de bonhomme de neige en coton ont enchanté les plus petits. Les grands ont accompagné les petits au Parkafun et ont découvert de nouveaux jeux encore jamais faits au centre ainsi qu'une semaine sur les jeux TV.

LES VACANCES D'AVRIL

Une quarantaine d'enfants de 3 à 12 ans s'est réunie aux vacances de printemps. Au programme ; des créations encore jamais vues dans la structure pour les petits, et un tournoi pour les grands. Encore du fun et de bons souvenirs !



NOUVEAU !!

L'accueil des centres de loisirs des petites vacances (février, avril, et Toussaint) se fait maintenant dans la salle des fêtes !

Plusieurs avantages à ce changement : les petits ont plus de places pour étaler tous leurs jouets, l'entrée est plus appropriée et la cantine reste uniquement la cantine !

TARIFS

	T1 (QF - de 670)		T2		T3 (QF + de 1100)	
	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2	Zone 1	Zone 2
Demi-Journée	3,25 €	4,50 €	3,50 €	4,75 €	3,75 €	5,00 €
Journée	6,00 €	8,50 €	6,50 €	9,00 €	7,00 €	9,50 €
Journée Camps	11,00 €	16,00 €	12,00 €	17,00 €	13,00 €	18,00 €
Péricentre matin ou soir : 1,50 € Cantine : 3,90 € Adhésion (1/an/famille) : 22 €						
Zone 1 : Résidents Hangest en Santerre, Le Quesnel et Le Plessier Rozainvillers. Zone 2 : Résidents autres communes.						
Types de paiements : chèques, espèces, chèques vacances et loisirs. Pas de paiement par CB.						
Acompte	Paiement du total à l'inscription (plusieurs chèques possible)					
Bons Loisirs MSA	Demander les chèques vacances directement à la MSA					
Bons Loisirs CAF	Joindre l'attestation de la CAF.					
	Conditions : QF inférieur à 800 au 1er octobre 2017					
Les bons loisirs de la CAF seront déduits directement de votre facture.						
Vous devrez être à jour de paiement des centres précédents.						
A prévoir pour l'inscription :	Carnet Vaccination	Carte vitale			Mutuelle	
	Tout autres documents utiles (ordonnance, décision de justice, ...)					

CET ÉTÉ, VOS ENFANTS FONT QUOI ?

L'équipe du centre de loisirs revient cet été, plus motivée que jamais !
Les enfants âgés de 3 à 13 ans sont les bienvenus au centre de loisirs :

Du 9 juillet au 10 août et du 27 au 31 août

Les enfants de 7 à 11 ans ont le choix de leurs programmes parmi 3 thèmes par semaine.

Les ados reviennent !

Du 16 au 27 juillet, un groupe ado est ouvert pour vos enfants de 12 à 15 ans. Une semaine est prévue sur le thème du camping ; ils s'occuperont de sa préparation et partiront 3 jours. Une semaine STOP MOTION est organisée pour eux : une vidéo à base de photos va être créée.

RDV à l'école pour toute inscription

LES DIFFÉRENTS MODES DE GARDES

NOUVEAU

Vous avez la possibilité d'inscrire votre (vos) enfant(s) à la crèche intercommunale.

52 rue Veuve Thibeaudeau
80 110 MOREUIL

Pour toute information, contactez le
03.22.09.94.04

Vous recherchez un Accueil de Loisirs, une crèche, une assistante maternelle, la CAF et ses partenaires institutionnels mettent en place depuis plusieurs mois maintenant le site mon-enfant.fr afin de vous donner la liste des structures disponibles par Commune.

En faisant une recherche sur ce site, vous pourrez, par exemple, trouver la dernière liste à jour des assistantes maternelles agréées sur la Commune d'Hangest en Santerre. Cela restera, pour vous, le moyen le plus simple et le plus rapide de trouver une solution adaptée à vos besoins.

Alors n'hésitez pas :
www.mon-enfant.fr





PÉRISCOLAIRE

NUMÉRO 26

LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES

SECOURISME

L'atelier proposé par Johann chaque lundi du 8 janvier au 19 février a permis d'apprendre à vos enfants quelques bons réflexes à adopter dans une situation d'urgence. Les participants savent désormais comment appeler les secours, effectuer des gestes de première nécessité sans se mettre en danger.



MOTRICITÉ

Stéphanie a permis aux enfants de maternelle d'améliorer leur motricité grâce à des exercices ludiques pendant 5 séances réparties sur les jeudis du 17 mai au 14 juin. Entre parcours intérieurs, jeux par équipe, piste avec les vélos dehors, les 12 enfants participant ont pu s'amuser tout en travaillant leur motricité : un challenge pour ces petits bouts !



L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Une sortie au bowling suivie d'un laser game et la visite de la maison de Jules Verne ont été organisées au mois de mars.

Le 27 juin, 56 enfants de l'accueil périscolaire ont profité du Parc Astérix.

Une journée pleine de rigolade où tous les enfants ont pu s'amuser lors de ce mercredi ensoleillé.



TARIFS PERISCOLAIRES INCHANGÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019

	Matin		Cantine	Soir		
	0h30	1h00		0h30	1h00	1h30
Tarif 1 (QF de 1 à 670)	0,95 €	1,60 €	3,75 €	0,95 €	1,60 €	2,15 €
Tarif 2 (QF de 671 à 1100)	1,00 €	1,65 €	3,85 €	1,00 €	1,65 €	2,25 €
Tarif 3 (QF sup à 1100)	1,05 €	1,70 €	3,95 €	1,05 €	1,70 €	2,35 €

LE PÉRISCOLAIRE EN LIGNE

Nous vous rappelons que pour inscrire vos enfants à la cantine, vous devez le faire la veille au matin avant 11h (le vendredi pour le lundi). Si vous avez peur d'oublier, faites le directement depuis chez vous sur internet en demandant votre accès à Johann ou directement à l'adresse :

mediatheque@hangest.fr

Vous pourrez également, depuis cet espace, accéder à l'ensemble de vos factures concernant votre enfant (cantine, garderies mais aussi centre de loisirs). Enfin, vous pourrez, dès le début de l'année 2018 avoir accès aux documents permettant de déclarer vos frais de garde pour les familles qui bénéficient de réductions d'impôts.

RÉOUVERTURE DES SERVICES PÉRISCOLAIRES



Inscription de vos enfants aux garderies soir et matin et cantine

Lundi 27 août

14h00—17h00

Mardi 28 août

9h00—12h00 et 14h00—17h00

Mercredi 29 août

9h00—12h00

Jeudi 30 août

9h00—12h00 et 14h00—17h00

Vendredi 31 août



ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ACTIVITÉS POUR L'ÉCOLE !



En septembre, les élèves de l'école d'Hangest ont participé à l'HANGI organisée par « Les Amis de l'école ». Sous les encouragements de nombreux supporters, les enfants ont réalisé un parcours pouvant atteindre 2 km !



La Mairie a offert aux élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 une animation « Les experts ».

Après 2 heures d'enquête (analyse d'empreintes, portrait-robot...), les élèves ont trouvé le coupable !



Grâce au comité USEP départemental, auquel est affiliée l'école, tous les élèves ont bénéficié de nombreuses journées sportives et culturelles toute l'année :

- Marche littéraire
- Marche de l'orientation
- Marche du souvenir
- Rencontres Handball
- Rencontre athlétisme ...



Cette année, les CMI/CM2 ont fait un séjour scolaire de 3 jours aux châteaux de la Loire !

L'école d'Hangest en Santerre s'est associée avec celle d'Harbonnières pour organiser le voyage. Les 3/4 du coût du voyage ont été financés par l'association « Les Amis de l'école », la Mairie et la coopérative scolaire. Au programme : le château de Chambord, le Clos Lucé et le château Chenonceau. Les élèves, comme les enseignants et accompagnateurs, en garderont un excellent souvenir !



ECOLE

Les élèves des autres classes ont également participé à de nombreuses sorties !
Ils ont pu ainsi visiter le musée Matisse, le château de Rambures, le zoo d'Amiens...
L'ensemble de ces sorties était entièrement financé par l'école et l'association, ce qui a permis la totale gratuité pour tous les élèves.



Nous remercions vivement l'association « Les Amis de l'école » ainsi que la Mairie pour leur investissement et leur soutien !



ASSOCIATIONS

GYM LOISIRS

Venez rejoindre notre animatrice Murielle.

Séance mercredi de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes
Cotisation 90 euros par année
Nombre de cours : 40
Possibilité de 2 cours (sans supplément de tarif)

Dans un esprit de convivialité :

renforcement musculaire – rythme cardiaque étirements- abdo fessier- gainage...
avec des équipements appropriés : élastibands - poids - bâtons - ballons - steps
exercices variés et de plus en plus approfondis au fil de l'année

Reprises des séances en septembre
2 séances d'essai gratuites

renseignements: 06.30.80.40.46

La Présidente
C. DUHAMEL

LE CLUB DES AINÉS

Bonjour à tous,

De nombreuses animations se sont encore déroulées cette année parmi lesquelles : la soirée tripes le samedi 10 février, le repas spectacle cabaret « Royal Paradis » le 7 avril, le voyage en Hollande les 25 et 26 avril, notre traditionnel barbecue le 27 juin.

Beaucoup sont encore à venir ; un repas chez Annick le 11 septembre, une marche lors de la journée omnisport le 22 septembre, la kermesse de la bière à Cambrai avec visite de la fabrique de bêtises de Cambrai et repas le 4 octobre, le festival du Hareng à Berck avec une visite du port d'Etaples et le circuit découverte de la côte d'Opale et un repas le 15 novembre, le loto à la Salle des Fêtes le 18 novembre et enfin le repas de Noël chez Annick le 11 décembre.

Toutes ces animations sont à découvrir dont certaines ouvertes à tous.

Pour tout renseignement, contactez moi.

Le Président,
A. DA SILVA.



ASSOCIATIONS

NUMÉRO 26

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Merci à toutes les personnes qui ont participé à nos dernières manifestations : la tartiflette, la réderie, le 13 juillet...

Rendez vous dès le mois de novembre pour la tournée des calendriers de nos pompiers et amicalistes.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances d'été. Faites attention et protégez vous !

La Présidente
B.HENNEVEUX.

LES COUREURS HANGESTOIS

Notre association se développe de plus en plus. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre lors de nos entraînements hebdomadaires : les mercredis à 19h et les dimanches à 9h30 au départ de la place du jeu de paume.

Nous participons à des courses telle que la Transbaie où deux de nos coureurs ont passé la ligne d'arrivée.

Prochainement nous participerons au trail de la baie de Somme, le trail des Amazones ainsi que la Corrida de Noël.

L'Hangi est en pleine préparation avec de nouveaux parcours pour les 10km ainsi que les 5km et la course des enfants. Nous avons toujours besoin de bénévoles afin de faire vivre une journée exceptionnelle à nos coureurs. Rendez vous le 22 septembre !!

Si vous êtes un(e) coureur motivé(e), que vous avez besoin d'un groupe pour sortir vous défouler, pas besoin d'être confirmé(e) ni expert(e) : prenez vos baskets et c'est parti !!!

Vous pouvez vous rapprocher de nous pour quelque information sur notre page Facebook : www.facebook.com/lescoureurshangestois.

Le Président
C. BENNEZON.

LES AMIS DE L'ECOLE

Une année scolaire qui se termine avec succès...

De nombreuses activités scolaires ont été effectuées : sortie musées (Matisse), châteaux (Rambures, la Loire) et échanges sportifs...

Le risque initialement annoncé d'une fermeture de classe s'est dissipé grâce au nombre d'enfants inscrits, la mobilisation des parents, des professeurs et de la commune.

La stabilité de la dynamique équipe enseignante est des plus investie pour l'avenir de nos enfants.

De notre côté, avec l'aide de plus en plus de parents d'élèves et volontaires, les 2 derniers événements majeurs que nous avons pu organiser, ont été une réussite :

- La réderie avec plus de 150 emplacements réservés et 600 repas servis (avec la participation de nos collègues de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et par la qualité de nos commerces d'Hangest « Crosnier traiteur-boucher » et « Cocci market »).
- La kermesse, avec le spectacle de nos enfants, animé par leurs professeurs, les stands tenus par de nombreux parents et plus de 300 repas servis dans la convivialité, sous le soleil.

Les bénéfices engendrés seront ainsi intégralement reversés aux activités à venir, en fonction des sorties scolaires définies par l'équipe enseignante et de tout autre besoin identifié par l'école.

Merci à tous pour cette magnifique année scolaire 2017-2018, pour que nos enfants soient accompagnés dans les meilleures conditions. Bonnes vacances à tous !

Le Président
C. LESAUVAGE.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- ♦ **US FOOTBALL HANGEST**
Président : Carlos BARBOSA
- ♦ **FAMILLES RURALES**
Présidente : Marie-Line LECLERCQ
- ♦ **LA SOCIÉTÉ DE CHASSE**
Président : Olivier DAMAY
- ♦ **GYM LOISIRS**
Présidente : Carmélina DUHAMEL
- ♦ **LA BALLE À LA MAIN**
Président : Claude LASSIETTE
- ♦ **LES ACPG-CATM**
Président : Léonce CAMUS.
- ♦ **L'AMICALE DES SAPEURS - POMPIERS**
Présidente : Bertille HENNEVEUX
- ♦ **LES COUREURS HANGESTOIS**
Président : Cyril BENNEZON
- ♦ **LE CLUB DES AÎNÉS**
Président : Alain DA SILVA
- ♦ **LES AMIS DE L'ÉCOLE**
Président : Christophe LESAUVAGE

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Ball trap les 25 et 26 août chemin de St Mard en nocturne, tir à la carabine. Restauration et buvette le samedi soir et dimanche midi.

Le Président,
O. DAMAY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ETAT CIVIL

NUMÉRO 26

Naissances :

Le 6 février : Titouan BOITEL

Le 7 mars : Daniel PACKANOV

Le 10 avril : Léo TIRON

Le 24 avril : Malone DEMBREVILLE

Le 26 avril : Maxine VERMEULEN

Le 27 avril : Jules LHUILLIER

Décès :

Le 7 mai : Madame Marie-Thérèse MONTDARDIER Epouse DEBREU

Le 7 mai : Madame Josiane NIQUET Epouse BRUGNEAUX

Le 10 mai : Madame Barbara SCHERPEREEL Epouse QUENEL

Le 10 mai : Madame Denise DELORME

Mariage :

Le 19 avril : Monsieur Cédric GERVOISE et Madame Christèle DECAIX

Le 9 juin : Monsieur Johann MERCIER et Madame Stéphanie LENOIR

Le 16 juin : Monsieur Franck DEMOLLIEN et Madame Valérie CAILLE

Le 21 juin : Monsieur Marcel DRANSART et Madame Sylvie DOUAY

Le 7 juillet : Monsieur Jonathan GUILLEMONT et Madame Lucie DESACHY

La liste des états civils est établie en fonction des documents qui nous ont été retranscrits par les services de l'Etat Civil des mairies des lieux de naissance ou de décès. Nous ne pourrions être tenus pour responsable si une personne devant faire partie de cette liste n'y figurerait pas.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUVEAU À HANGEST**HANGI TAXI**

Je me présente Mickaël Hinaut, j'habite Hangest en Santerre depuis 2011.

Ambulancier depuis 11 ans j'ai décidé de me reconvertir et ouvrir ma petite entreprise de taxi sur la commune.

La mobilité en milieu rural peut s'avérer compliquée parfois et le service de proximité n'est pas réservé qu'aux grandes villes, sont des raisons parmi tant d'autres qui m'ont poussé à m'installer dans mon village que j'affectionne.

Hangi taxi est à votre service pour tous vos déplacements personnels, professionnels...

Horaires

7h00—19h00

7j/7

Sur réservation hors de ces plages horairesContact

07.72.02.75.44

Facebook: hangi taxi**L'HORTENSIA BLANC****NOUVEAU**

A partir de septembre, vous pourrez profiter d'un restaurant les midis en semaine (du lundi au vendredi) au gîte rue de Plessier.

Depuis un an déjà, Monsieur et Madame LEMAIRE ont ouvert un cottage « Le Santerre » place du Jeu de Paume.

Une maison de plein pied à louer pour deux nuits minimum et maximum deux personnes avec cuisine équipée et tout confort.

Pour plus d'informations :**www.lhortensia-blanc.com**

Deux chambres, avec tout confort, à l'écart de la rue sont également disponibles à l'Hortensia Blanc, rue de Plessier.

VOTRE TAXI

- Toutes distances France
- Transport de particuliers
- Transport scolaire
- Paiement: Espèces, CB, Chèque

A votre écoute et à votre service, facilite vos déplacements quotidiens, aide et accompagnement à la mobilité aux personnes les plus fragiles, prise en charge toutes communes sur réservation, tarifs attractifs selon prestation

Commune de stationnement Hangest en Santerre

SIRET 84054606300016

VOTRE TAXI

- Aéroport, gare, hôpitaux
- Réservation par téléphone
- Disponible 7j/7, nuit (sur réservation)

**RETROUVEZ NOUS SUR : WWW.HANGESTENSANTERRE.FR**

Ce document a été imprimé par la société « Imprimerie du Plateau Picard »
Responsable de Publication : Jacques HENNEBERT (Maire).
Ne pas jeter sur la voie publique.